NATIONS
UNIES

E

Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/ENERGY/WP.4/2007/1
20 février 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE

Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21»

Dix-huitième session
Genève, 30-31 mai 2007

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA DIX-HUITIÈME SESSION*

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève, et
s'ouvrira le mercredi 30 mai 2007 à 10 heures

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Adoption de l'ordre du jour.

2. Élection du Bureau.

3. Évolution récente du projet «Efficacité énergétique 21».

4. Lancement du projet «Financement d'investissements dans l'efficacité énergétique pour lutter contre les changements climatiques».

5. Table ronde: priorité donnée à l'activité concernant la «Réduction des émissions de gaz à effet de serre par le remplacement des combustibles dans la Fédération de Russie».

---

* Les représentants sont priés de remplir le formulaire d'inscription ci-joint (également disponible sur le site Internet (www.unece.org/ie), et de le retourner au secrétariat de la CEE, deux semaines au moins avant la session, soit par télécopie (+41 22 917 0038), soit par courrier électronique (olga.chepelianskaia@unece.org). Avant la session, les représentants sont priés de se présenter au Bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG, sis au portail de Pregny, 14 avenue de la Paix, en face du bâtiment de la Croix-Rouge (voir le plan ci-joint) afin d'obtenir une plaquette d'identité. En cas de difficultés, téléphoner au secrétariat de la CEE (poste 74140).

GE.07-20766 (F) 090307 150307

6. Communications des institutions nationales participantes et des coordonnateurs nationaux.

7. Contribution à la Conférence de Belgrade «Un environnement pour l'Europe».

8. Questions diverses.

9. Conclusions et recommandations.

II. MANDAT ET OBJET DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

1. Selon les procédures arrêtées aux fins du projet, le Comité directeur examine l'état d'avancement du projet et en dirige l'exécution. Il se réunit au moins une fois par an pendant la durée du projet. Il décide des activités à mener et des résultats à obtenir, et arrête les méthodes de travail, la participation et les procédures, le budget, le programme des manifestations et le calendrier d'exécution du projet. Il assure la coopération avec les autres comités sectoriels de la Commission, en particulier avec le Comité des politiques de l'environnement. Le Comité directeur procède à une analyse critique des résultats du projet. Son président rend compte de l'état d'avancement du projet et des activités correspondantes au Comité de l'énergie durable.

2. La nouvelle phase du projet «Efficacité énergétique 21» 2006-2009 a pour but d'aider les pays d'Europe du Sud-Est, d'Europe orientale et de la CEI à utiliser l'énergie de façon plus rationnelle, à remédier au manque de combustibles consécutif à la transition économique et à s'acquitter des obligations internationales en matière de protection de l'environnement qu'ils ont contractées au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et d'autres instruments adoptés dans le cadre de la CEE (ENERGY/WP.4/2006/5). Elle portera sur l'élaboration de normes pour l'échange de droits d'émission de carbone et la surveillance des émissions, ainsi que sur la mobilisation des investissements dans l'efficacité énergétique par la fourniture aux promoteurs et aux investisseurs de services de conseil sur des projets susceptibles de bénéficier d'un concours financier. L'objectif est de favoriser le maintien d'un cadre propice à l'activité commerciale et à une bonne gouvernance d'entreprise en vue de mettre en œuvre les réformes économiques, institutionnelles et réglementaires nécessaires pour appuyer les investissements dans l'efficacité énergétique visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et promouvoir les mécanismes établis par le Protocole de Kyoto. La réalisation de ces objectifs passe par la mise au point de projets d'investissement dans l'efficacité énergétique, le renforcement des capacités, la participation du secteur privé, la politique des pouvoirs publics, les réformes institutionnelles, les normes et labels, ainsi que le développement des ONG.

3. À la réunion de 2006, le Comité directeur a noté que les activités relevant du projet «Efficacité énergétique 21» offrait aux États membres de la CEE une stratégie appropriée à l'échelle de la région pour remplir leurs engagements en vue de l'atténuation des changements climatiques et s'acquitter des obligations internationales qu'ils ont contractées au titre d'instruments adoptés dans le cadre de la CEE ainsi que de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et il s'est félicité du soutien financier apporté au projet par la Fondation pour les Nations Unies, le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (FNUPI), le Ministère français des affaires étrangères, le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), le Programme des Nations Unies pour l'environnement/le

Fonds pour l'environnement mondial (PNUE/FEM) et l'European Business Congress (EBC) (ECE/ENERGY/WP.4/2006/6).

4. Au cours de la même session, le Comité directeur a prié le Bureau et le secrétariat d'introduire dans le plan de travail 2006-2009 pour le projet les modifications convenues pendant la session du Comité directeur. La version finale du plan de travail a ensuite été approuvée pendant la dernière session du Comité de l'énergie durable (ECE/ENERGY/WP.4/2006/6/Add.1).

5. À sa neuvième réunion, le Groupe spécial d'experts pour la mise au point de projets d'investissement dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques (Genève, 31 mai-1er juin 2007) apportera une contribution à la définition des activités de mise en œuvre (ENERGY/WP.4/GE.1/2007/1).

III. ANNOTATIONS DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point 1: Adoption de l'ordre du jour

6. Selon l'usage en vigueur à la CEE, le Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21» adoptera son ordre du jour.

Point 2: Élection du Bureau

7. Conformément au règlement intérieur de la Commission, le Comité directeur est appelé à élire un président et un certain nombre de vice-présidents. La CEE encourage ses organes à constituer des bureaux composés de cinq membres ou davantage.

Point 3: Évolution récente du projet «Efficacité énergétique 21»

8. Le secrétariat fera une présentation de l'évolution récente du projet «Efficacité énergétique 21». Les membres du Bureau feront des exposés spéciaux sur l'expérience acquise récemment et sur les attentes concernant le projet.

Point 4: Lancement du projet «Financement d'investissements dans l'efficacité énergétique pour lutter contre les changements climatiques»

9. La phase de mise en œuvre du projet sera lancée au cours de la session du Comité directeur. Le Président et le secrétariat prendront la parole.

Point 5: Table ronde: priorité donnée à l'activité concernant la «Réduction des émissions de gaz à effet de serre par le remplacement des combustibles dans la Fédération de Russie»

10. Dans la Fédération de Russie, la plupart des petites villes et villes de taille moyenne ne sont pas encore reliées à des réseaux d'approvisionnement en gaz naturel. Le remplacement des combustibles par le gaz naturel pour produire de la chaleur et de l'électricité serait un moyen rentable d'accroître l'efficacité énergétique et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'objectif est de démontrer comment il serait possible de réaliser et de financer une telle amélioration des infrastructures énergétiques locales, ce qui pourrait avoir un plus grand effet multiplicateur dans la Fédération de Russie et dans les autres pays qui participent au projet.

Point 6: Communications des institutions nationales participantes et des coordonnateurs nationaux

11. Les délégations nationales, les représentants des organismes d'appui et le secteur privé rendront compte de leurs plans en vue de participer au projet. Les coordonnateurs nationaux et les représentants des institutions nationales participantes auront la possibilité de faire part de leur expérience et des enseignements tirés de l'application de politiques, projets et zones de démonstration d'efficacité énergétique, y compris le processus décisionnel qu'ils poursuivent.

Point 7: Contribution à la Conférence de Belgrade «Un environnement pour l'Europe»

12. Dans le contexte du processus «Un environnement pour l'Europe», qui fait partie de la contribution de la CEE à la Conférence de Belgrade (10-12 octobre 2007), un document analytique sur la contribution du secteur public au Fonds de participation sur l'efficacité énergétique sera soumis aux ministres pour examen.

Point 8: Questions diverses

13. Au moment de la rédaction du présent ordre du jour, aucune question n'était prévue au titre de ce point.

Point 9: Conclusions et recommandations

14. Le Président du Comité directeur et le secrétariat résument les conclusions et recommandations formulées à l'issue de la session. Le rapport sur les travaux de la réunion sera diffusé après la réunion.

UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA
Conference Registration Form

PLEASE PRINT
DATE:

Please fax this completed form to the Host Secretariat (Fax: +41 22 917 0038) and BRING THIS ORIGINAL with you to Geneva. An additional form is required for spouses.

Title of the Conference

18th Session of the Steering Committee of the Energy Efficiency 21 Project, 30-31 May 2007

Delegation/Participant of Country, Organization or Agency, Company

Participant: Mr. Mrs. Ms.

Family Name **First Name**

Date of Birth (Day/Month/Year) _____

Participation Category

Head of Delegation		**Observer Organisation**		**From:**
Delegation Member		**NGO (ECOSOC accred.)**		**Until:**
Observer Country		**Other (please specify below)**		

Do you have a badge issued as a Mission Diplomat or Employee, NGO card issued in Geneva or a Long-duration Conference badge issued at Geneva if so PLEASE TICK HERE

Document Language Preference **English** **French** **Other**

Passport or ID Number **Origin of Identity Document** **Valid until**

Professional Title **Professional Phone** **Professional Fax**

Office Mail Address

E-mail Address

Address while in Geneva

On Issue of ID Card			**Security Use Only**
Participant Signature	**PHOTO NOT REQUIRED FOR THIS CONFERENCE**		Card No. Issued
			Initials UN Official
Date:			
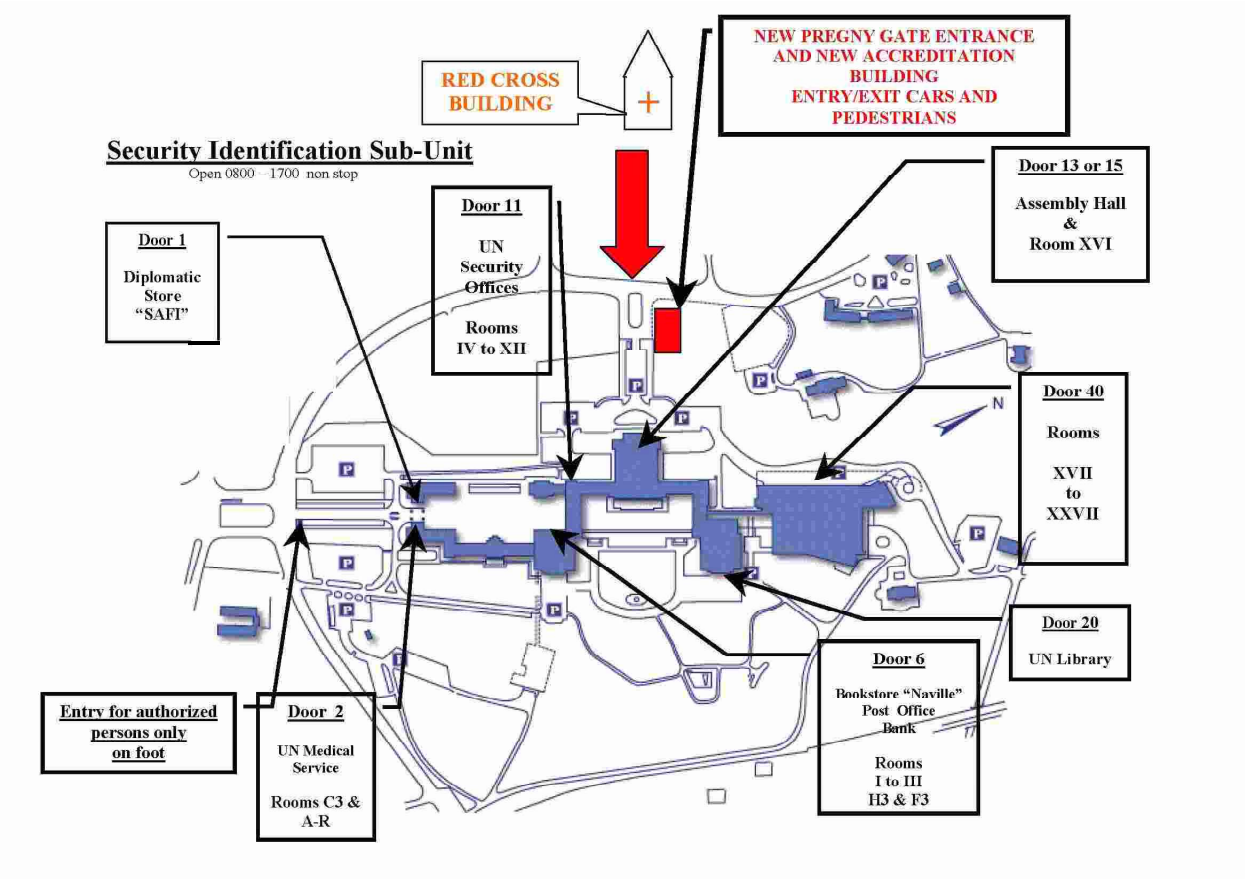
MAP OF THE UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA